

LASURE BOIS ACRYLIQUE

Microporeux

BATIR1^{er}

SAT



Définition

Lasure hydrofuge et microporeuse qui protège le bois de l'eau tout en le laissant respirer. Cette lasure fait barrage aux rayons UV et évite le vieillissement du bois, responsable du grisaillement. Transparente, elle décore et met en valeur le veinage du bois.

Destination

LASURE s'utilise en intérieur et en extérieur.

Les supports adéquats sont les bois feuillus, les bois résineux (des exsudations peuvent se produire, même un certain temps après l'application), les bois tropicaux (excepté l'iroko, le teck, le red cedar et le doussié, sur lesquels aucune garantie de bonne tenue ne sera accordée).

Propriétés

- Grande facilité d'application.
- Régularise l'humidité du bois.
- Respecte le veinage naturel du bois.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- Le bois sera poncé et éventuellement dégraissé.
- Les anciens vernis ou les anciennes lasures non adhérentes seront éliminés.
- Les anciennes lasures seront lessivées et légèrement poncées si nécessaire.

Application

- Bien mélanger avant application.

Brosse et rouleau

- Diluer à 5 % la première couche et sans dilution pour les suivantes.

En extérieur, s'applique en 3 couches.

En intérieur, s'applique en 2 couches.

En entretien, s'applique en 1 ou 2 couches.

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

Eau.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Satin.

Liant

Copolymère acrylique.

Extrait sec

En poids : 6,65 %.

Brillant spéculaire

Supérieur à 50 sous 60°.

Densité

1,01

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 24 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Teintes

Incolore, Chêne clair, Chêne Moyen, Chêne foncé.

Séchage

(à 23°C, H.R. : 50%)

- Sec : 1 heures.
- Recouvrable : 2 heures.

Rendement

Suivant la nature du bois : de 7 à 11 m²/l.

Conditionnement

2,5 Litres.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 7b2

Hygiène et sécurité

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/e) : 130 g/l.
Ce produit contient moins de 40 g/l de COV.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080112.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle.

RECA S.A.S. : 94, ROUTE DE TOULOUSE | F-31190 AUTERIVE | TEL. : +33 (0)5 61 50 55 50 | contact@reca.tm.fr | www.reca.tm.fr